



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99613>

Département(s) de publication : **80, 62**

Annonce n° **25-99613**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux courants et petits entretiens pour les établissements du GHT Somme Littoral Sud

Description : Travaux courants et petits entretiens pour les établissements du GHT Somme Littoral Sud

Identifiant de la procédure : aa8ea4bc-80cc-409b-bc87-77d956774f3d

Identifiant interne : 25TE0008

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.21241, L.21242 et R.21612 à R.21615 du Code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 58,670,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 :Gros-oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement ZONE 1

Description : Lot 1 :Gros-oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement ZONE 1

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons

de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise

en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 1

Description : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 1

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec

notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les

conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Couverture Etanchéité pour les établissements de la ZONE 1

Description : Couverture Etanchéité pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**Critère :****Type :** Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage ZONE 1

Description : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage ZONE 1

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit Tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à

utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 1

Description : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 1

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux

scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 1

Description : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à

compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que

l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 1

Description : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 1

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 : Métallerie pour les établissements de la ZONE 1

Description : Métallerie pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si

postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des

travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier),
Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 1

Description : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit Tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de

l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice

administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 10 : Stores Fermetures pour les établissements de la ZONE 1

Description : Stores Fermetures pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse

dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en

place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 11 : Voiries Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 1

Description : Voiries Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son

entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants (le cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L.

55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 12 : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 1

Description : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : LOT 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement

hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 29 : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec

notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les

conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot 30 : Plafonds suspendus Faux plafonds pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Plafonds suspendus Faux plafonds pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 30

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité

(le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 31 :Couverture Etanchéité pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Couverture Etanchéité pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le

candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lot 32 : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 3

Description : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 3

Identifiant interne : LOT 32

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lot 33 :Menuiseries Plâtrerie Doublages pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Menuiseries Plâtrerie Doublages pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 33

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le

candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Lot 34 : Menuiseries Aluminium pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Menuiseries Aluminium pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 34

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Lot 35 : Peinture Revêtements muraux Sols souples pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Peinture Revêtements muraux Sols souples pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 35

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Lot 36 : Métallerie pour l'établissement de la ZONE 3

Description : Métallerie pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : LOT 36

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Lot 37 : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 3

Description : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 3

Identifiant interne : LOT 37

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le

candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Lot 39 : Voiries Réseaux Divers ZONE 3

Description : Voiries Réseaux Divers ZONE 3

Identifiant interne : LOT 39

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Lot 40 : Fluides médicaux ZONE 3

Description : Fluides médicaux ZONE 3

Identifiant interne : LOT 40

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Lot 42 : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement Plâtrerie Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 4

Description : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement Plâtrerie Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 4

Identifiant interne : LOT 42

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Lot 44 : Couverture Etanchéité pour les établissements de la ZONE 4

Description : Couverture Etanchéité pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : LOT 44

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Lot 43 : Carrelage ZONE 4

Description : Carrelage ZONE 4

Identifiant interne : LOT 43

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Lot 45 : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 4

Description : Plomberie Sanitaires Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 4

Identifiant interne : LOT 45

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et

soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les

mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Lot 46 : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 4

Description : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 4

Identifiant interne : LOT 46

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Lot 47 : Menuiseries Aluminium ZONE 4

Description : Menuiseries Aluminium ZONE 4

Identifiant interne : LOT 47

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : Lot 48 : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 4

Description : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 4

Identifiant interne : LOT 48

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0031

Titre : Lot 49 : Métallerie ZONE 4

Description : Métallerie ZONE 4

Identifiant interne : LOT 49

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0032

Titre : Lot 50 : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 4

Description : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 4

Identifiant interne : LOT 50

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0033

Titre : Lot 51 : Stores Fermetures ZONE 4

Description : Stores Fermetures ZONE 4

Identifiant interne : LOT 51

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0034

Titre : Lot 52 : Voiries Réseaux Divers ZONE 4

Description : Voiries Réseaux Divers ZONE 4

Identifiant interne : LOT 52

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0035

Titre : Lot 53 : Fluides médicaux ZONE 4

Description : Fluides médicaux ZONE 4

Identifiant interne : LOT 53

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0036

Titre : Lot 55 : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faience Ravalement ZONE 5

Description : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faience Ravalement ZONE 5

Identifiant interne : LOT 55

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0037

Titre : Lot 56 : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 5

Description : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 5

Identifiant interne : LOT 56

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0038

Titre : Lot 57 : Couverture Etanchéité ZONE 5

Description : Couverture Etanchéité ZONE 5

Identifiant interne : LOT 57

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue

(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0039

Titre : Lot 58 : Plomberie Sanitaires ZONE 5

Description : Plomberie Sanitaires ZONE 5

Identifiant interne : LOT 58

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux

prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0040

Titre : Lot 59 : Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 5

Description : Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 5

Identifiant interne : LOT 59

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est

calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0041

Titre : Lot 60 : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 5

Description : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 5

Identifiant interne : LOT 60

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à

utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièremment, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0042

Titre : Lot 61 : Menuiseries Aluminium ZONE 5

Description : Menuiseries Aluminium ZONE 5

Identifiant interne : LOT 61

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux

scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0043

Titre : Lot 63 : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 5

Description : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 5

Identifiant interne : LOT 63

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à

compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que

l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0044

Titre : Lot 64 : Métallerie ZONE 5

Description : Métallerie ZONE 5

Identifiant interne : LOT 64

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0045

Titre : Lot 65 : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 5

Description : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 5

Identifiant interne : LOT 65

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25,

27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des

sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0046

Titre : Lot 66 : Stores Fermetures ZONE 5

Description : Stores Fermetures ZONE 5

Identifiant interne : LOT 66

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :**Type :** Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 60**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0047

Titre : Lot 67 : Voiries Réseaux Divers ZONE 5

Description : Voiries Réseaux Divers ZONE 5

Identifiant interne : LOT 67

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026.

- Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier),

Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0048

Titre : Lot 68 : Fluides médicaux ZONE 5

Description : Fluides médicaux ZONE 5

Identifiant interne : LOT 68

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée

comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0049

Titre : Lot 14 : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement ZONE 2

Description : Gros oeuvre Maçonnerie Plâtrerie Carrelage Faïence Ravalement ZONE 2

Identifiant interne : LOT 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse

dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en

place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0050

Titre : Lot 15 : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 2

Description : Plafonds suspendus Faux plafonds ZONE 2

Identifiant interne : LOT 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son

entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants (le cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L.

55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0051

Titre : Lot 16 : Couverture Etanchéité ZONE 2

Description : Couverture Etanchéité ZONE 2

Identifiant interne : LOT 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement

hospitalier : Bruit, empoussièremment, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0052

Titre : Lot 17 : Plomberie Sanitaires ZONE 2

Description : Plomberie Sanitaires ZONE 2

Identifiant interne : LOT 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes

opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0053

Titre : Lot 18 : Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 2

Description : Génie Climatique : Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage ZONE 2

Identifiant interne : LOT 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**Critère :****Type :** Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des souséléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0054

Titre : Lot 19 : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 2

Description : Menuiseries Plâtrerie Doublages ZONE 2

Identifiant interne : LOT 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le

candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0055

Titre : Lot 20 : Menuiseries Aluminium ZONE 2

Description : Menuiseries Aluminium ZONE 2

Identifiant interne : LOT 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0056

Titre : Lot 22 : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 2

Description : Peinture Revêtements muraux Sols souples ZONE 2

Identifiant interne : LOT 22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièremment, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0057

Titre : Lot 23 : Métallerie ZONE 2

Description : Métallerie ZONE 2

Identifiant interne : LOT 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0058

Titre : Lot 24 : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 2

Description : Electricité Courants Forts et Courants Faibles Systèmes de Sécurité Incendie ZONE 2

Identifiant interne : LOT 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le

candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0059

Titre : Lot 25 : Stores Fermetures ZONE 2

Description : Stores Fermetures ZONE 2

Identifiant interne : LOT 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0060

Titre : Lot 26 : Voiries Réseaux Divers ZONE 2

Description : Voiries Réseaux Divers ZONE 2

Identifiant interne : LOT 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0061

Titre : Lot 27 : Fluides médicaux ZONE 2

Description : Fluides médicaux ZONE 2

Identifiant interne : LOT 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de

santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0062

Titre : Lot 38 :Stores Fermetures ZONE 3

Description : Stores Fermetures ZONE 3

Identifiant interne : LOT 38

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et soustraitants les cas échéant), Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés

aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièremment, nettoyage), Prise en compte de la Coactivité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la coactivité avec le personnel des établissements de santé), Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 54,590,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 58,670,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Rabot Dutilleul lot 29 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 29

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery lot 29 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 29

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Construction Picardie 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 29

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caner lot 31 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur de l'offre : 2,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 31

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : WATEL RENOVATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Watel Renovation lot 31 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur de l'offre : 2,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 31

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : GECAPE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Gecape lot 31 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur de l'offre : 2,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 31

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Theg lot 32 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 32

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Clevia Nord lot 32 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 32

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : FARASSE FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Farasse Fluides lot 32 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 32

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SML QUIGNON

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sml Quignon lot 33 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 33

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AM3D

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AMD3D lot 33 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 33

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 33 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur de l'offre : 1,800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 33

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CONCEPTALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ConceptAlu lot 34 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 34

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 34 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 34

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Stone lot 35 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 35

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : COTE PEINT - PRM

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : MUR ET SOL - PRM

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Cote Peint / Mur et sol lot 35 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 400,000 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Description : La valeur de la sous-traitance est le montant maximum en Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 35

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom de la partie appelante : GROUPEMENT VERET / EPPM / BPSL / BATISOL

Chef de file du soumissionnaire : VERET COULEURS DES HAUTS DE FRANCE

Nom officiel : EPPM, BPSL, BATISOL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Veret lot 35 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 35

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre NPMS lot 37 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Valeur de l'offre : 5,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 37

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Systemes Nord lot 37 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Valeur de l'offre : 5,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 37

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SATELEC

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Satelec lot 37 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Valeur de l'offre : 5,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 37

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0062

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 38 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0062

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 38

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS ETABLISSEMENT D'AMIENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Colas lot 39 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 39

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : STAG LHOTELLIER TP

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Lhotellier lot 39 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 39

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eurovia lot 39 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 39

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Air Liquide lot 40 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

Valeur de l'offre : 400,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 40

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre GPF lot 40 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

Valeur de l'offre : 400,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 40

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/07/2025

Date de conclusion du marché : 25/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Rabot lot 1 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage construction Picardie lot 1 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 1 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WATEL RENOVATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Watel renovation lot 3 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 750,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caner lot 3 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 750,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SODB

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SODB lot 3 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 750,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 410,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Clevia Nord lot 4 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : FARASSE FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Farasse Fluides lot 4 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre THEG lot 4 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 410,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ATELIER DE MENUISERIE PELLETIER

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Atelier de menuiserie Pelletier lot 5 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 5 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CONCEPTALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ConceptAlu lot 6 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 6 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Stone lot 7 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : MUR ET SOL - PRM

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : COTE PEINT - PRM

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Mur et Sol lot 7 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 400,000 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Description : La valeur de la sous-traitance est le montant maximum pouvant être sous-traité sur la durée totale du marché

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CATY PEINTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caty Peinture lot 7 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 500,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SODB

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SODB lot 8 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 8 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 630,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Systemes Nord lot 9 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 630,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre NPMS lot 9 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 630,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : INEO HAUTS DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ineo HDF lot 9 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 630,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 10 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STAG LHOTELLIER TP

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Lhotellier TP lot 11 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eurovia lot 11 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : COLAS ETABLISSEMENT D'AMIENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Colas lot 11 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre GPF lot 12 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 240,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Air liquide lot 12 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 240,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE ETENDU LENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery GOE lot 42 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 42

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Construction NPDC lot 42 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 42

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 42 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 42

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0026

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE ETENDU LENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery GOE lot 43 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0026

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 43

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 43 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0026

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 43

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0025

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY ENVELOPPE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery Enveloppe lot 44 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 44

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caner lot 44 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 44

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : GENTY COUVERTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Genty lot 44 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

Valeur de l'offre : 600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 44

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD ETABLISSEMENT DE WIMILLE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Wimille lot 45 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 45

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AXIMA CONCEPT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Axima Concept lot 45 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 45

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0028

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 46 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 46

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE ETENDU LENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery construction GOE lot 46 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 46

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 46 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 46

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 47 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 47

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CONCEPTALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ConceptAlu lot 47 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 47

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0030

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Stone lot 48 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0030

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 48

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CATY PEINTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caty Peinture lot 48 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0030

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 48

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom de la partie appelante : GROUPEMENT VERET / EPPM / BPSL / BATISOL

Chef de file du soumissionnaire : VERET COULEURS DES HAUTS DE FRANCE

Nom officiel : EPPM, BPSL, BATISOL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Veret lot 48 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0030

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 48

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0032

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre NPMS lot 50 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0032

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 50

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : INEO HAUTS DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ineo lot 50 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0032

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 50

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0033

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 51 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0033

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 51

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0034

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEFRANCOIS TP

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Lefrancois TP lot 52 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0034

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 52

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : COLAS ETABLISSEMENT D'AMIENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Colas lot 52 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0034

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 52

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eurovia lot 52 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0034

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 52

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0035

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre GPF lot 53 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0035

Valeur de l'offre : 150,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 53

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Air Liquide lot 53 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0035

Valeur de l'offre : 150,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 53

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/07/2025

Date de conclusion du marché : 11/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0031

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0049

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,880,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Rabot lot 14 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0049

Valeur de l'offre : 1,880,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery lot 14 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0049

Valeur de l'offre : 1,880,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage construction lot 14 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0049

Valeur de l'offre : 1,880,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0050

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 15 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0050

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 15 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0050

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0051

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caner lot 16 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0051

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : WATEL RENOVATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Watel renovation lot 16 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0051

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : GENTY COUVERTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Genty lot 16 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0051

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0052

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre THEG lot 17 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0052

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Clevia nord lot 17 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0052

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AXIMA CONCEPT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Axima lot 17 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0052

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0053

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre THEG lot 18 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0053

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Clevia nord lot 18 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0053

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AXIMA CONCEPT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Axima lot 18 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0053

Valeur de l'offre : 1,480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0054

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,520,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 19 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0054

Valeur de l'offre : 2,520,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : ATELIER DE MENUISERIE PELLETIER

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Pelletier lot 19 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0054

Valeur de l'offre : 2,520,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SML QUIGNON

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SML Quignon lot 19 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0054

Valeur de l'offre : 2,520,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0055

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CONCEPTALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ConceptAlu lot 20 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0055

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 20 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0055

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 20 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0055

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0056

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,020,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Stone lot 22 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0056

Valeur de l'offre : 2,020,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 22

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : DOUTRELEAU

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : MUR ET SOL - PRM

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Doutreleau lot 22 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0056

Valeur de l'offre : 2,020,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 400,000 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Description : La valeur de la sous-traitance est le montant maximum pouvant être sous-traité sur la durée totale du marché

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 22

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CATY PEINTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caty peinture lot 22 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0056

Valeur de l'offre : 2,020,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 22

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0058

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage systemes nord lot 24 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0058

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre NPMS lot 24 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0058

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : INEO HAUTS DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre INEO HDF lot 24 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0058

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0059

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,020,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNH

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SNH lot 25 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0059

Valeur de l'offre : 1,020,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 25 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0059

Valeur de l'offre : 1,020,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 25

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0060

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS ETABLISSEMENT D'AMIENS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Colas lot 26 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0060

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 26

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EUROVIA PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eurovia lot 26 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0060

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 26

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : LEFRANCOIS TP

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre LEFRANCOIS lot 26 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0060

Valeur de l'offre : 1,320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 26

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0061

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre GPF lot 27 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0061

Valeur de l'offre : 900,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 27

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Air liquide lot 27 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0061

Valeur de l'offre : 900,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 27

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0036

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Rabot Dutilleul lot 55 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0036

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 55

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ramery lot 55 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0036

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 55

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Construction Picardie lot 55 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0036

Valeur de l'offre : 700,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 55

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0038

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caner lot 57 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0038

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 57

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : WATEL RENOVATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Watel Renovation lot 57 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0038

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 57

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : CAUX

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Caux lot 57 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0038

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 57

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0039

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Clevia Nord lot 58 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0039

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 58

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Theg lot 58 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0039

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 58

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AXIMA CONCEPT LONGUEAU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Axima Concept Longueau lot 58 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0039

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 58

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0040

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : THEG

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Theg lot 59 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0040

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 59

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Clevia Nord lot 59 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0040

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 59

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : AXIMA CONCEPT LONGUEAU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Axima Concept Longueau lot 59 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0040

Valeur de l'offre : 350,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 59

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0041

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AM3D

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AM3D lot 60 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0041

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 60

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 60 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0041

Valeur de l'offre : 1,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 60

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0042

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 620,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CONCEPTALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre ConceptAlu lot 61 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0042

Valeur de l'offre : 620,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 61

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 61 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0042

Valeur de l'offre : 620,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 61

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BCA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BCA lot 61 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0042

Valeur de l'offre : 620,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 61

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0043

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 450,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Stone lot 63 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0043

Valeur de l'offre : 450,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 63

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : MUR ET SOL - PRM

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : COTE PEINT - PRM

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Mur et Sol / Cote Peint lot 63 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0043

Valeur de l'offre : 450,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 400,000 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Description : Le montant de valeur sous-traitée correspond à un montant maximum en Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 63

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom de la partie appelante : GROUPEMENT VERET / EPPM / BPSL / BATISOL

Chef de file du soumissionnaire : VERET COULEURS DES HAUTS DE FRANCE

Nom officiel : EPPM, BPSL, BATISOL

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Veret lot 63 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0043

Valeur de l'offre : 450,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 63

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0044

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BCA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BCA lot 64 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0044

Valeur de l'offre : 580,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 64

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Sogea lot 64 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0044

Valeur de l'offre : 580,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 64

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0045

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre NPMS lot 65 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0045

Valeur de l'offre : 480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 65

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Eiffage Energie Systemes Nord lot 65 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0045

Valeur de l'offre : 480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 65

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : INEO HAUTS DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Ineo lot 65 3P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0045

Valeur de l'offre : 480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 3

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 65

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0046

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BHF lot 66 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0046

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 66

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : BCA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre BCA lot 66 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0046

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 66

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0048

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Air Liquide lot 68 1P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0048

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 68

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

Lauréat :

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre GPF lot 68 2P

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0048

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 68

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/08/2025

Date de conclusion du marché : 27/08/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 189552-2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0057

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0037

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0047

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE
Numéro d'enregistrement : 26800014800125
Adresse postale : 1 ROND-POINT DU PR CHRISTIAN CABROL
Ville : Amiens
Code postal : 80054
Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)
Pays : France
Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr
Téléphone : 0322088630
Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>
Rôles de cette organisation :
 Acheteur
 Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION
Taille de l'opérateur économique : Grande
Numéro d'enregistrement : 38961238300023
Ville : WASQUEHAL
Code postal : 59290
Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)
Pays : France
Rôles de cette organisation :
 Soumissionnaire
 Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0049, LOT-0013, LOT-0036
 Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens
Numéro d'enregistrement : 17800005500016
Adresse postale : 14 rue Lemerchier CS 81114
Ville : Amiens Cedex 01
Code postal : 80011
Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)
Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 44595007400341

Ville : BOVES

Code postal : 80440

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0049, LOT-0013, LOT-0036

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION PICARDIE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 40768202000075

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0049, LOT-0013, LOT-0036

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CANER AGENCE PICARDIE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 34487617200083

Ville : CAMON

Code postal : 80450

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0051, LOT-0015, LOT-0025, LOT-0038

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : WATEL RENOVATION

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 33125335100026

Ville : AMIENS CEDEX 2

Code postal : 80084

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0051, LOT-0015, LOT-0038

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : GECAPE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 30864700700035

Ville : CLERMONT

Code postal : 60600

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : THEG

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 50121012400027

Ville : ABBEVILLE

Code postal : 80100

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004, LOT-0052, LOT-0053, LOT-0016, LOT-0039, LOT-0040

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0010

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 51813775700077

Ville : GLISY

Code postal : 80440

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004, LOT-0052, LOT-0053, LOT-0016, LOT-0039, LOT-0040

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : FARASSE FLUIDES

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 33180225600031

Ville : SAINT SAUVEUR

Code postal : 80470

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004, LOT-0016

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : SML QUIGNON

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 31777914800038

Ville : DURY

Code postal : 80480

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0054, LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0013

Nom officiel : AM3D

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 42266011800015

Ville : DAOURS

Code postal : 80800

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0017, LOT-0041

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0014

Nom officiel : SOGEA PICARDIE VINCI CONSTRUCTION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 49334136600091

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0005, LOT-0008, LOT-0050, LOT-0017, LOT-0024, LOT-0026, LOT-0028, LOT-0041, LOT-0044

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0015

Nom officiel : CONCEPTALU

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 41962702100019

Ville : FOUILLOY

Code postal : 80800

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0055, LOT-0018, LOT-0029, LOT-0042

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0016

Nom officiel : STONE CONSTRUCTION

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 92083580800014

Ville : LA MADELEINE

Code postal : 59110

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007, LOT-0056, LOT-0019, LOT-0030, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0017

Nom officiel : COTE PEINT - PRM

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 47993824300025

Ville : AMIENS

Code postal : 80080

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Sous-traitant

Lauréat de ces lots : LOT-0019

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0018

Nom officiel : MUR ET SOL - PRM

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 42987249200039

Ville : AMIENS

Code postal : 80080

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Sous-traitant

Lauréat de ces lots : LOT-0007, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0019

Nom officiel : VERET COULEURS DES HAUTS DE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 89479518600010

Ville : FRESNES LES MONTAUBAN

Code postal : 62490

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0019, LOT-0030, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0020

Nom officiel : EPPM

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 34328755300030

Ville : SAINT QUENTIN

Code postal : 02100

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019, LOT-0030, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0021

Nom officiel : BPSL

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 47822021300035

Ville : 59430

Code postal : DUNKERQUE

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019, LOT-0030, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0022

Nom officiel : BATISOL

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 97745667200020

Ville : DUNKERQUE

Code postal : 59430

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019, LOT-0030, LOT-0043

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0023

Nom officiel : NORD PICARDIE MAINTENANCE SERVICE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 51892721500047

Ville : BOVES

Code postal : 80440

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0058, LOT-0021, LOT-0032, LOT-0045

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0024

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38878492800177

Ville : GLISY

Code postal : 80440

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0058, LOT-0021, LOT-0045

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0025

Nom officiel : SATELEC

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 97120154600738

Ville : CAMON

Code postal : 80450

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0021

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0026

Nom officiel : COLAS ETABLISSEMENT D'AMIENS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 32933888303462

Ville : AMIENS

Code postal : 80084

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011, LOT-0060, LOT-0022, LOT-0034

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0027

Nom officiel : STAG LHOTELLIER TP

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 38181855800144

Ville : LONGUEAU

Code postal : 80330

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011, LOT-0022

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0028

Nom officiel : EUROVIA PICARDIE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 40416412100075

Ville : CAMON

Code postal : 80450

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011, LOT-0060, LOT-0022, LOT-0034

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0029

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 37936946500289

Ville : AIX EN PROVENCE

Code postal : 13799

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012, LOT-0061, LOT-0023, LOT-0035, LOT-0048

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0030

Nom officiel : GAZ PURS ET FLUIDES

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 30500946600031

Ville : PLAILLY

Code postal : 60128

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012, LOT-0061, LOT-0023, LOT-0035, LOT-0048

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0031

Nom officiel : BHF DELAPLACE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 34420375700028

Ville : SALEUX

Code postal : 80480

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0010, LOT-0055, LOT-0059, LOT-0018, LOT-0062, LOT-0042, LOT-0046

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0032

Nom officiel : SODB

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 81790464200029

Ville : BAILLEUIL SIR BERTHOULT

Code postal : 62580

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0033

Nom officiel : ATELIER DE MENUISERIE PELLETIER

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 83336399700010

Ville : VAUCHELLES LES QUESNOY

Code postal : 80132

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005, LOT-0054

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0034

Nom officiel : CATY PEINTURE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 58172766900066

Ville : CAMON

Code postal : 80450

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007, LOT-0056, LOT-0030

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0035

Nom officiel : INEO HAUTS DE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38387079700149

Ville : HOLNON

Code postal : 02760

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0058, LOT-0032, LOT-0045

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0036

Nom officiel : RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE ETENDU LENS

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 44595007400333

Ville : HARNES

Code postal : 62440

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0024, LOT-0026, LOT-0028

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0037

Nom officiel : EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 40790437400177

Ville : CALAIS

Code postal : 62100

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0024

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0038

Nom officiel : RAMERY ENVELOPPE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 36920001900072

Ville : CALAIS CEDEX

Code postal : 62101

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0025

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0039

Nom officiel : GENTY COUVERTURE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 41420615100030

Ville : SAINT LAURENT BLANGY

Code postal : 62223

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0051, LOT-0025

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0040

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD ETABLISSEMENT DE WIMILLE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 38878492800193

Ville : WIMILLE

Code postal : 62126

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0027

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0041

Nom officiel : AXIMA CONCEPT

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 85480074501430

Ville : BOULOGNE SUR MER

Code postal : 62222

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0052, LOT-0053, LOT-0027

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0042

Nom officiel : SNH

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 35390961700014

Ville : ALLOUAGNE

Code postal : 62157

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0050, LOT-0054, LOT-0055, LOT-0059, LOT-0028, LOT-0029, LOT-0033

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0043

Nom officiel : LEFRANCOIS TP

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 32072201000057

Ville : CLENLEU

Code postal : 62650

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0060, LOT-0034

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0044

Nom officiel : DOUTRELEAU

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 30410247800027

Ville : ABBEVILLE

Code postal : 80100

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0056

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0045

Nom officiel : CAUX

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 35111626400034

Ville : AMIENS

Code postal : 80080

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0038

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0046

Nom officiel : AXIMA CONCEPT LONGUEAU

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 85480074500648

Ville : LONGUEAU

Code postal : 80330

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0039, LOT-0040

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0047

Nom officiel : BCA

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 80793231400014

Ville : NAMPS MAISNIL

Code postal : 80290

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0042, LOT-0044, LOT-0046

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cc919490-e699-4d67-a98f-83f1dcad9b83 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/09/2025 à 13:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/09/2025